



## COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

MARDI 22 janvier 2019 17h30, mairie

<b>Présents conseil municipal</b> : SAUZEDE André, ESTEBAN Jean François, HERAUD Alain, MARTIN Véronique, VILLENEUVE Martine, EXBRAYAT Christiane
<b>Présents CMJ 2016/2018</b> : BENEZECH Gabin LELIEVRE Alyster, NICOLAS Tilloé, QUILLERIE Alix, ZANNI Nina <b>Absents excusés</b> : MAILLET Anaïs
<b>Présents</b> : GOUPILLE Cathye, VEYRE Amandine AFR, Mr Daycard, Mme COMBES midi-libre,
<b>Présents CMJ</b> : BOISSIER HAMON Nathan, BORNET Antoine, DELARUE Téo, DELORD Elise, DOMENECH Antoine, DURAND Maël, DUVOT Corantin, GALUPEAU Ethan, LLORCA Charlotte, MARTINEZ Florian, MENEY Raphaël, MERCADIER Thibo, MORENO Lisa, NOVAIS Rémy, OLIVATO Ezio, OTTONES Lilly, PALAZON Quentin, PAQUE Lisa, QUERRIEN Louis, QUILLERIE Danaé, TRAHINE Margot, YVARS Hugo. <b>Absents</b> : ROCHEBLAVE Anaïs,
<b>Excusés</b> : Mr CAM école de l'île verte, Mr CHALANSONNET CPE collège le Vignet, Mme LAROCHE collège le Vignet, Maillet Anaïs CMJ 2016/2018, , Mme ZARAGOZA conseil municipal

### ORDRE DU JOUR :

- Première séance plénière du CMJ mandat 2018/2020

Début de séance à 17h30 en mairie.

Parents d'élus présents.

Chacun des adjoints se présente et explique sa compétence au sein de la municipalité.

Amandine VEYRE se présente aux enfants et aux parents.

Cathye GOUPILLE félicite les jeunes élus pour leur implication dans la vie communale.

Monsieur le Maire ouvre la séance :

- Il commence en faisant l'appel des élus CMJ
- Il définit le rôle du secrétaire de séance et procède à sa nomination : Rémy NOVAIS
- Il rappelle aux jeunes élus les devises de la République Française
- Monsieur le Maire passe en revue tous les projets de campagne sur lesquels ils ont été élus.
- Il les informe des manifestations auxquelles ils seront conviés : cérémonie du 11 novembre, du 8 mai, vœux du maire à la population, accueil des nouveaux arrivants.

Mme Exbrayat invite les parents à consulter le règlement intérieur et la charte du CMJ sur le site de la mairie, précise aux parents les modalités de convocation et la démarche à réaliser en cas d'absence. Elle rappelle le fonctionnement du CMJ, à savoir une réunion mensuelle le mardi soir 17h15 à 18h30 au centre de loisirs, rue Daniel Porte.

La prochaine séance est fixée au mardi 5 février à 17h15 au centre aéré.

Une photo du nouveau CMJ est réalisée pour la couverture du prochain bulletin municipal.

Monsieur le maire clôture la séance à 18h25.

A l'issue de la séance, un vin d'honneur est servi.